

APPEL A COMMUNICATION « Thèses des Bois 2019 »

Dans le cadre de ses actions pour le développement durable du secteur forêt bois, et la **compétitivité des filières industrielles qui y sont liées**, Xylofutur, sous l'égide de son **Conseil Scientifique**, en partenariat avec le réseau Xylosup des Formations supérieures Forêt-Bois en Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien du GDR Bois, **co-organise avec l'Université Laval au Québec, le Lundi 30 septembre 2019**, la quatorzième session internationale des Prix «Thèses des Bois». Cette manifestation a pour objectif de promouvoir les activités de recherche et d'innovation au plan national et international auprès des professionnels de la filière, des décideurs du monde universitaire et de la recherche publique.

Cette quatorzième édition se tiendra à Québec en marge de la 2^{ème} Edition du Congrès International Woodrise 2019, co-organisé par les Instituts FPInnovations et FCBA. La session sera constituée d'une session orale et d'une session posters. (Cf modalités du concours ci-après).

❖ Session présentations orales

Les prix seront répartis entre les 3 domaines correspondants aux 3 Domaines d'Activité Stratégiques de Xylofutur :

- DAS 1 : La gestion et la mobilisation de la ressource,
- DAS 2 : La transformation et l'utilisation du bois en matériau,
- DAS 3 : Le développement du bois source de fibres, matière première de la chimie bio-sourcée et énergie.

Trois prix, d'une valeur de sept cent euros chacun, respectivement fléchés sur les 3 DAS du pôle (2 prix Xylofutur Jean Lesbats et Jean-Claude Pommier, 1 prix CIRCERB¹ Jacques Beynel), seront décernés par un jury international parmi les exposés jugés les plus pertinents et innovants.

Un quatrième prix, sous forme de la prise en charge d'une mission, (prix GDR Bois) sera décerné par le même jury et portera indifféremment sur l'un des trois DAS.

❖ Session Posters

Des prix supplémentaires, sous forme de la participation à la prise en charge d'une mission, seront attribués lors d'une session posters qui se déroulera en parallèle. Les candidats seront invités à présenter leur poster le 30 septembre lors d'un flash talk de 3 min.

Les posters seront affichés sur le site de la manifestation Thèses des Bois.

Les propositions de communication doivent être transmises **avant le 9 juin 2019** sous forme d'un résumé de 550 mots maximum, en langue française **ET** en langue anglaise, sous format pdf, par messagerie électronique auprès de :

comm@crmr.ulaval.ca

¹Chaire Industrielle et de Recherche sur la Construction Ecoresponsable en Bois, Pierre Blanchet, ULaval QC

MODALITES DE CONCOURS

Article 1 - Critères d'éligibilité des candidats

Les « Thèses des Bois » sont réservées aux étudiants qui ont terminé leur 2^{ème} année de thèse ainsi qu'à ceux ayant soutenu depuis le 1^{er} septembre 2018.

Article 2 - Dépôt des candidatures

Les propositions de communication doivent être transmises **avant le 9 juin 2019** sous forme de résumé de 550 mots maximum, en langue française **ET** en langue anglaise, sous format pdf, par messagerie électronique à l'adresse : comm@crmr.ulaval.ca

Article 3 - Critères de sélection des candidatures pour présentations orales et posters

Article 3.1 - Sélection des candidatures pour participation aux épreuves finales

Un comité sélectionnera jusqu'à 22 communications parmi les résumés déposés avant la date limite. Les critères de sélections porteront principalement sur les cinq points ci-dessous :

- 1 - Contexte (laboratoire, projet, partenariats...)
- 2 - Implication des résultats et innovation
- 3 - Justifications socio-économique et scientifique des travaux de la thèse et objectifs,
- 4 - Méthodes utilisées,
- 5 - Principaux résultats.

Article 3.2 - Sélection des candidatures retenues pour la session Présentations orales
Parmi les 22 communications sélectionnées, 12 seront retenues pour être présentées oralement le 30 septembre devant un jury international réparti selon les 3 Domaines d'Activités Stratégiques de Xylofutur : DAS 1 (Ressource Forestière), DAS 2 (Bois), DAS 3 (Chimie).

Article 3.3 - Sélection des candidatures retenues pour la session Posters

Parmi les 22 communications sélectionnées, les 10 candidats non retenus pour la session Présentations orales seront retenus pour la session Posters, toutes thématiques confondues.

Article 4 - Modalités des épreuves finales du 30 septembre 2019

Article 4.1 - Présentations orales

La présentation orale consiste en une présentation rapide par le candidat de son laboratoire d'accueil suivie de la présentation des travaux de la thèse, mettant en avant les points définis à l'article 3. La durée totale de la présentation, comprenant la présentation du laboratoire, est de 15 minutes. Une session de questions des membres du jury, d'une durée de 15 minutes, suit la présentation du candidat.

Article 4.2 - Présentation Posters

Les posters, mettant en avant les points définis à l'article 3, sont au format A0. Les 10 candidats retenus pour la session Posters présenteront au jury international leur poster lors d'un flash talk de trois minutes, lors de sessions organisées entre les présentations orales. Les posters seront affichés sur le site de la manifestation.

Article 5 - Critères d'attribution des prix

Article 5.1 - Attribution des prix de la session Présentations Orales

Les critères d'évaluation pour l'ensemble des prix porteront notamment sur :

- Qualité scientifique,
- Clarté, fond et forme de l'exposé,
- Exploitabilité et valeur ajoutée des résultats et/ou innovations scientifiques,
- Vulgarisation des résultats,
- Réponses aux questions.

Pour le prix GDR Bois, on cherchera à distinguer des travaux montrant une ouverture disciplinaire, et contribuant aux disciplines et thématiques portées par les équipes du GDR Bois ou internationales sympathisantes.

Article 5.2 - Attribution des prix posters

Les critères d'évaluation seront :

- Qualité scientifique,
- Clarté, fond et forme de l'exposé,
- Exploitabilité et valeur ajoutée des résultats et/ou innovations scientifiques,
- Vulgarisation des résultats,
- Capacité de synthèse.

Il est important de noter que ces prix ont vocation à rapprocher le monde de la recherche du monde industriel et des décideurs. Les communications doivent être réalisées d'une manière synthétique et la plus compréhensible par tout public. Elles doivent ainsi mettre en évidence le contexte socio-économique et les modalités mises en œuvre pour répondre à la question de recherche définie par le laboratoire, la valeur ajoutée attendue des résultats à la question de recherche et enfin les applications pratiques de ces travaux.

Article 6 - Constitution des comités de sélection et du jury

Article 6.1 - Le comité de sélection

Le comité de sélection, aux compétences complémentaires couvrant toutes les disciplines du secteur Forêt, Bois, Chimie, sera composé d'acteurs répartis à l'échelle franco-qubécoise.

Article 4.2 - Le jury

Le jury international, aux compétences complémentaires couvrant toutes les disciplines du secteur Forêt, Bois, Chimie, sera composé d'acteurs académiques et socio-économiques répartis à l'échelle franco-qubécoise et internationale.

Jean-Michel BOULAY
Président